

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE****JOSÉE NÉRON DEMANDE LE RETOUR DE LA DIFFUSION DES CONSEILS MUNICIPAUX**

SAGUENAY, le 31 mars 2016 – La conseillère municipale et chef de l'ERD Josée Néron déposera une résolution ce lundi pour que les séances du conseil municipal de la Ville de Saguenay soient diffusées en direct sur internet. Elle demandera également le retour de la diffusion sur les ondes de la télévision communautaire.

«La loi prévoit que les séances du conseil sont publiques. La Ville de Saguenay doit donc prendre les dispositions nécessaires pour que tous les citoyens aient accès aux décisions prises par les élus municipaux. Le meilleur moyen pour le faire est d'offrir une diversité d'accès aux citoyens, soit la télévision et internet», explique Josée Néron.

La chef de l'opposition demande donc que le conseil soit diffusé en direct sur internet, à l'instar de plusieurs grandes villes du Québec comparables à Saguenay, comme Gatineau, Lévis, Longueuil et Laval. «Le territoire est vaste, et plusieurs personnes ne peuvent se déplacer sur l'heure du midi. Diffuser les séances en direct sur internet permet également d'intéresser les citoyens de tous âges à suivre les débats publics, notamment les jeunes. De plus, tous les citoyens ne sont pas branchés sur internet à la maison. Les chiffres les plus récents dont nous disposons parlent de plus d'une personne sur cinq (5) qui ne serait pas branchée à internet à la maison», expose la conseillère municipale et chef de l'ERD.

Cette dernière demandera que les budgets servant à la présentation des capsules intitulées «Saguenay construit» diffusées sur les ondes de la télévision communautaire, soient utilisés pour la diffusion du conseil municipal.

*Sécurité routière*

Josée Néron présentera également une résolution demandant que la Ville de Saguenay participe à un programme du ministère des Transports visant à obtenir une subvention pour la réalisation d'un plan de sécurité routière sur l'ensemble de son territoire. Des subventions sont également disponibles au ministère des Transports pour les travaux correctifs issus des recommandations du plan de sécurité routière.

-30-

Renseignements :

Catherine Bergeron

Directrice adjointe aux communications et affaires juridiques

Cabinet de l'opposition officielle de Ville de Saguenay

T|418|698|3981 poste 1

C|418|817|5908